DESCRIPTIF DE FORMATION

LES FONDAMENTAUX DU DROIT AU SEJOUR DES PERSONNES ETRANGERES EN FRANCE

Le droit au séjour des personnes étrangères en France est un droit complexe et mouvant.
Ces journées se proposent d'aborder les notions de base du droit des personnes étrangères en France, permettant d'acquérir une vision globale du droit au séjour et des bases solides pour suivre d'autres formations.

Jeudi 21 & 28 janvier 2027
2 Journées

400€ pour les professionnel·les et services civiques,
Prix libre pour les bénévoles, étudiant·es et stagiaires

Objectifs
Connaître les principales définitions de la thématique
Comprendre le cadre législatif et réglementaire
Acquérir les compétences de base en droit des étrangers pour un meilleur accompagnement
Savoir informer et orienter une personne étrangère
Identifier les sites et lieux-ressources

Contenus
Définir la migration : termes-clés, motifs de migration et parcours migratoires
Repères chiffrés de la migration au niveau international, européen, national et local
La mécanique du droit au séjour en France
Les différents motifs de séjour en France
La demande d'asile
Animation du jeu « Liberté de circulation » qui permet la manipulation des concepts travaillés
Sites et lieux-ressources

Prérequis
Aucun

Intervenante :
Aline Cocchi,
juriste et formatrice

Public
Etudiant·es, bénévoles, volontaires en service civique et professionnel·les en lien avec le public étranger

Méthode
Apports théoriques, outils pédagogiques participatifs divers, échanges, cas pratiques

Lieu :
Chambéry (sera précisé lors de la convocation)

Inscription en ligne avant le :
11 janvier 2027
https://www.addcaes.org/actions/formation/

Renseignements
04 79 72 43 49 ou contact@addcaes.org

Formation non qualifiante / non certifiante et n'ouvrant pas de droit à des poursuites d'études particulières.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773.
Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPI au titre de la catégorie « actions de formation »